



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

Reconnaissance des diplômes professionnels étrangers dans le domaine de la pédagogie spécialisée (orientation éducation précoce spécialisée et orientation enseignement spécialisé), de logopédie et de psychomotricité

L'évaluation des diplômes professionnels étrangers dans les domaines précités se fait en fonction des exigences minimales formulées dans les [règlements de reconnaissance](#) suisses (en particulier le règlement concernant la [reconnaissance des diplômes étrangers](#)) et aux principes définis par la [directive 2005/36/CE](#).

Pour pouvoir demander une reconnaissance, il faut avoir accompli, dans un État membre de l'Union européenne, une formation de type haute école reconnue par l'État. Les ressortissants d'États non-membres de l'UE peuvent également faire évaluer leurs diplômes afin d'obtenir une reconnaissance suisse. Ces derniers seront traités en principe de la même manière que les diplômes européens, mais tous les principes en vigueur dans l'espace européen ne seront pas pris en considération.

Ce formulaire doit être rempli **impérativement par ordinateur**. Prière de l'imprimer ensuite, de le signer et de l'envoyer par courrier postal avec tous les documents prévus dans la check-list (dernière page du formulaire). Toute demande incomplète, non datée ou non signée sera retournée à son expéditeur.

Vous devez vous acquitter au préalable d'une **taxe de chancellerie** et joindre à votre demande la quittance ou le double du récépissé de paiement.

Taxe de chancellerie pour l'examen d'un diplôme de fin d'études

- obtenu dans un État membre de l'UE/AELE	CHF	800.00
- obtenu dans un État tiers	CHF	1'000.00

Le versement doit se faire à l'attention de la
CDIP / EDK / CDPE / CDEP

Case postale

3001 Berne

Banque: UBS SA Suisse, 8098 Zürich (cp de la banque 80-2-2)

BIC: UBSWCHZH80A

IBAN CH54 0023 5235 9F50 2040 0.

Important: *les éventuels frais de virement sont à la charge de la personne qui dépose une demande. En cas de questions concernant notamment le virement en monnaie étrangère, veuillez vous adresser directement à votre banque.*

Veillez envoyer votre dossier complet par courrier à l'adresse suivante:

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

Maison des cantons

Reconnaissance des diplômes

Speichergasse 6

Case postale

3001 Berne

Suisse

Téléphone +41 (0)31 309 51 31 (de 8h30 à 11h30)

Courriel : diplom@edk.ch

Generalsekretariat | Secrétariat général

Haus der Kantone, Speichergasse 6, Postfach, CH-3001 Bern | T: +41 (0)31 309 51 11, F: +41 (0)31 309 51 50, www.edk.ch, edk@edk.ch

IDES Informationszentrum | Centre d'information | T: +41 (0)31 309 51 00, F: +41 (0)31 309 51 10, ides@edk.ch



FORMULAIRE DE DEMANDE

Secrétariat général CDIP, Service juridique, 17.1.2017

Reconnaissance de diplôme étranger

Nom

Prénom

Je demande la reconnaissance en Suisse de mon habilitation professionnelle obtenue en (Etat) le (date) pour le domaine suivant:

Pédagogie spécialisée, orientation [éducation précoce spécialisée](#)

Pédagogie spécialisée, orientation [enseignement spécialisé](#)

[Logopédie \(NAREG\)](#)

[Psychomotricité](#)

Important:

- La demande concrète doit se rapporter **obligatoirement à l'habilitation à exercer la profession concernée, habilitation acquise dans le pays d'origine**. Les demandes qui ne répondent pas à cette exigence seront rejetées.
- La directive 2005/36/CE, art. 11, let. D et e, présuppose une formation dûment attestée d'une durée minimale de trois ans dispensée dans une haute école. Cette formation doit être sanctionnée par un diplôme d'État ou reconnu par l'État.
- Veuillez joindre en annexe une copie certifiée conforme de votre diplôme et, si ce dernier vous a été délivré dans une autre langue que le français, l'allemand, l'italien ou l'anglais, la traduction certifiée conforme de votre diplôme.

1. Données personnelles

Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

Adresse

NPA / Lieu / Pays

Tél. privé / portable

Tél. professionnel :

Courriel

Date de naissance

Nationalité

Activité professionnelle
actuelle

2. Compétences en langues

Langue maternelle

Important:

- *Si votre langue maternelle n'est ni le français, ni l'allemand, ni l'italien, vous devez fournir un diplôme officiel de langue attestant de vos compétences dans l'une de ces trois langues (cf. notice Reconnaissance des compétences en langues).*

Langues dans lesquelles
vos compétences sont
attestées

Diplôme ou certificat correspondant (niveau
selon le cadre européen commun de
référence pour les langues)

Autres langues
maîtrisées

3. Formation scolaire et/ou professionnelle effectuée avant la formation en pédagogie spécialisée, logopédie ou psychomotricité

Liste de toutes les écoles fréquentées avant la formation professionnelle (p. ex. école primaire, école secondaire, lycée...)

Lieu / Pays

Années (de - à)

Titre obtenu (libellé exact, p.ex. baccalauréat)

4. Formation de niveau haute école en pédagogie spécialisée, logopédie ou psychomotricité

Conditions d'accès à la formation
(p.ex. baccalauréat)

Lieu/pays:

Nom de l'institution / de l'université

Durée de la formation (de - à)

Nombre de semestres ou de crédits ECTS

Diplôme obtenu / titre

Date d'obtention

Type de formation à plein-temps
à temps partiel ou en emploi

Formation pratique / stages (exercice de la profession parallèlement ou postérieurement à la formation théorique) semestres ou crédits ECTS

Institution(s) où se déroulait la formation pratique

Nombre de semaines à plein-temps:

Important:

- *Prière de joindre des documents illustrant la durée et les contenus de votre formation (plan d'études, Diploma Supplement, livret d'études, relevé de notes etc. avec si possible indication des crédits et/ou nombre d'heures d'études).*

5. Exercice de la profession après l'obtention de l'habilitation professionnelle

Années (de / à)	Degrés / classes	Disciplines	Pays	Pourcentage d'activité
--------------------	---------------------	-------------	------	---------------------------

Important:

- *Prière de joindre les certificats ou attestations de travail (traduits en français, allemand, italien ou anglais).*

6. Formation continue suivie en tant que pédagogue spécialisé(e) / logopédiste / psychomotricien(ne)

Années (de - à)	Appellation précise	Institution de formation continue (nom, pays)	Durée en jours
--------------------	---------------------	--	----------------

Important:

- *Seuls les cours d'une durée minimale de 20 jours sont pris en considération.*
- *Prière de joindre des copies de vos certificats ou attestations de cours.*

7. Autres informations / Commentaires

Attention: La décision est délivrée dans une seule langue. Pour des traductions, veuillez contacter un bureau de traduction.

J'aimerais la décision en:

Par la présente, vous consentez à ce que la CDIP prenne contact avec toute institution compétente qui pourrait lui fournir des informations complémentaires concernant le contenu de votre formation et lui transmette à cette fin vos données personnelles.

Par la présente, vous attestez avoir pris connaissance, que la CDIP peut recourir à des experts externes indépendants et à ce titre, lui transmettre votre dossier.

Lieu, date de la demande

Signature

8. Annexe

Devoir de coopération!

Si tous les documents nécessaires ne sont pas déposés et empêchant ainsi un examen, la CDIP ne pourra pas entrer en matière sur votre demande de reconnaissance. L'examen s'opère exclusivement sur la base des documents transmis.

Les documents suivants doivent être joints à votre demande et **numérotés** d'après la check-list. Nous vous prions de ne pas utiliser des agrafes mais des trombones.

1. Copie du passeport ou de la carte d'identité
2. Curriculum Vitae
3. Une copie certifiée conforme à l'original par un notaire ou la mairie d'un diplôme officiel de langue confirmant que vous maîtrisez l'une des langues nationales suisses (français, allemand, italien) au niveau C2 du cadre européen (voir http://www.edudoc.ch/static/web/arbeiten/diplanerk/mb_sprachen_f.pdf) si vous n'êtes pas de langue maternelle française, allemande ou italienne)
4. Une copie certifiée conforme à l'original par un notaire ou la mairie de votre diplôme. Les diplômes doivent être remis en français, allemand, italien ou anglais ou être traduits dans l'une de ces langues (traduction certifiée).
5. Une copie certifiée conforme à l'original par un notaire ou la mairie du programme de formation de l'établissement fréquenté (traduction ou résumé en français, en allemand, en italien ou en anglais), d'où doivent ressortir clairement la durée et les axes prioritaires de la formation ainsi que les domaines d'examen avec si possible indication des crédits et/ou nombre d'heures d'études
6. Important: Au cas où votre diplôme ne précise pas clairement le domaine de votre qualification, vous devez également nous faire parvenir une attestation émise par le Ministère de l'éducation de votre pays d'origine contenant ces informations
7. Des certificats ou attestations de travail (traduits en français, allemand, italien ou anglais)
8. Des copies de vos certificats ou attestations de cours d'une durée minimale de 20 jours
9. La quittance ou le double du récépissé de paiement de la taxe de chancellerie

Les documents que nous ont été remis restent à la CDIP!